

AVIS DE RETROCESSION

Publication effectuée en application des articles R 142-4 et R 143-11 du Code Rural

DIRECTION GENERALE
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00
E-mail: safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

La SAFER Provence Alpes Côte d'Azur informe qu'elle a procédé à la rétrocession des biens immobiliers précisés ci-après :

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

AP 84 22 0406 02 RR 84 25 0016 01

Commune de ROBION (84) – Surface sur la commune : **1 ha 98 a 57 ca**

'L HOPITAL' : AK - 360, 362

- superficie totale : 1 ha 98 a 57 ca
- à la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LUBERON MONTS DE VAUCLUSE, domiciliée 315 Avenue Saint Baldou, 84300 CAVAILLON,

pour un prix de 29 290,00 €

décomposé de la manière suivante :

Prix principal : 25 359,52 €

Frais d'intervention de la SAFER : 3 930,48 €

dont répercussion des frais d'acquisition

SERVICES DEPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél : 04 88 78 00 04
E-mail: dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Maison de l'Agriculture
2 rue Paul Aubert
05000 GAP
Tél : 04 88 78 00 05
E-mail: dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APOLLO
Bât A - 5ème Etage
64-68 Av. Valéry Giscard d'Estaing
CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 06
E-mail: dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Sortie 3
Le Mercure B, ZI Les Milles
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 13
E-mail: dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne
Route du Vieux Cannet
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél : 04 88 78 00 83
E-mail: dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture - Agroparc
97 Rue des Meinajaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 88 78 00 84
E-mail: dds84@safer-paca.com

Motif de l'attribution : Restructuration parcellaire par l'attribution de parcelles contiguës à un de ses îlots de production et proche de son siège d'exploitation de l'EARL DNG BIO (deux associés exploitants) représentant une surface équivalente à 0,64 Seuil de Référence en grandes cultures en agriculture biologique aboutissant à 0,66 Seuil de Référence après attribution. Acquisition réalisée par la Communauté d'Agglomération LUBERON MONTS DE VAUCLUSE, en tant que bailleur, dans le cadre des mesures compensatoires collectives agricoles collectives suite à l'aménagement des zones d'activités des Hauts Banquets, du Camp et du Bout des Vignes à Cavaillon « Projet de reconquête du foncier, acquisition et travaux de réhabilitation par la Communauté d'Agglomération ». Conformément à l'article R 142-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime, cette attribution a tenu compte de la capacité du bailleur à reconquérir les parcelles en friches, et de la capacité et du projet de l'exploitation attributaire de les irriguer et de les convertir rapidement en agriculture biologique après remise en état par la Communauté d'Agglomération dans le cadre des mesures compensatoires agricoles. Elle a également tenu compte de l'intérêt économique de l'opération dans le cadre du développement de la filière alimentaire tomate industrie.

A ROBION, le

Visa du Maire et cachet

(valant attestation d'affichage

pendant le délai légal de 15 jours)

Posté par la SAFER le 14/10/2025

M. Laurent VINCIGUERRA

Directeur Général Délégué